

« Ethos entre identité et altérité »

Par: Noura Hussein Mohamed abd e'all

Maître-assistante

Département de la langue française

Faculté des Lettres

Université de Suez

Résumé (français) :

Entre ethos et identité, réside une relation articulatoire. Comme ce sont deux termes inséparables, chacun d'eux dépend de la construction et la reconstruction de l'autre. Cette construction de l'ethos, et donc de l'identité, se fonde sur plusieurs facteurs, dont le plus important, repose sur le principe d'altérité et de la perception de l'autre comme miroir de soi. Et cela se fait à travers un jeu de va-et-vient à l'intérieur du soi et puis se traduit par l'usage des déictiques personnels.

Mots-clés :

Presse francophone, Ethos, identité, altérité, soi.

ملخص (باللغة العربية):

بين الأيتوس والهوية، هناك علاقة مفصلية، نظرًا لأن المصطلحين لا ينفصلان، ويعتمد كل منهما على بناء وإعادة بناء الآخر. هذا البناء لصورة الذات، وبالتالي للهوية، يقوم على عدة عوامل؛ أهمها هو مبدأ الغيرية وإدراك الآخر كمرآة للذات. ويتم ذلك من خلال صراع بداخل الذات والذي يترجم بعدها باستخدام الإشارات.

الكلمات المفتاحية:

صحافة ناطقة بالفرنسية، أيتوس، هوية، الآخر، الذات.

Abstract (English):

Between ethos and identity, there is an articulatory relationship. As they are two inseparable terms, each of them depends on the other. This construction of ethos, and therefore of identity, is based on several factors, the most important of which is the principle of otherness and the perception of the other as a mirror of oneself. And this is done through a back-and-forth game within the self and which then results in the use of personal deictics.

Key words :

Francophone Press, ethos, identity, alterity, self.

transmettre son Écrire est une des façons de se dire ; de se présenter, de image, son ethos et de construire son identité. Dans cette étude, nous examinons le processus de la construction verbale de l'ethos, en se basant sur des relevés de la presse francophone communautaire d'Égypte, sur les marques de la subjectivité du locuteur dans son discours et sur son emploi pronominal.

Cette analyse se fondera sur quatre axes d'étude :

- A. Ethos et identité**
- B. Rapport Je/ moi/ soi**
- C. Rapport Je /nous**
- D. Rapport Je /tu**

A. Ethos et Identité : deux concepts inséparables :

Pour pouvoir trancher sur la présence du locuteur au sein de son discours, de son auto-introduction comme membre d'une communauté et de son ethos linguistique, on ne peut pas se passer du concept de « l'identité », et d'essayer d'en trouver une définition appropriée.

Mais pour étudier l'identité, comme concept interdisciplinaire, il ne s'agit pas d'une tâche facile à accomplir. Puisque ce n'est pas fixé comme concept, ni classé dans un domaine d'étude spécifique.

En parlant de l'identité, nous parlons d'un « *acteur social* », individuel ou bien communautaire ;

« (...) *les acteurs sociaux dont il s'agit ont des caractéristiques fortement différentielles d'avec les « objets » dont traitent les sciences dites exactes.* » (MUCCHIELLI, 1999 :8)

Et comme on est devant un concept social, sa définition sera en évolution et en changements perpétuels. Les sciences humaines définissent « l'identité » comme : « *un ensemble de significations apposées par des acteurs sur une réalité physique et subjective, plus ou moins floue de leurs mondes vécus, ensemble constitué par un autre acteur* ». (MUCCHIELLI, 1999 :10)

D'autre part, l'identité est toujours plurielle comme concept, puisqu'elle se base essentiellement sur de différents acteurs du contexte social qui varient selon les situations d'interaction.

En fait, l'étude de l'ethos ne peut avoir lieu sans celle de l'identité, qu'elle soit individuelle ou bien communautaire. Dans d'autres termes, l'ethos et l'identité impliquent une relation de réciprocité et de complémentarité : c'est à travers de ma conscience identitaire que j'éprouve un ethos dans mon discours, et inversement ; c'est à travers de l'image de moi-même que je m'adresse à mon interlocuteur dans mon discours ; que j'arrive à m'identifier et identifier ma présence et mon appartenance communautaire et sociale ;

« (...) *car tout être humain vit dans un milieu social qui l'imprègne de son ambiance, de ses normes, et de ses modèles* ». (MUCCHIELLI, 1999 :26)

DURKHEIM (1893), dans « *De la division du travail social* », explique qu'il existe en nous deux êtres : collectif et privé. Cet être collectif découle d'idées, des sentiments, et d'habitudes qui expriment la communauté dont nous faisons partie. Tandis que l'être individuel se constitue de notre expérience particulière liée à notre histoire et à nos souvenirs personnels.

« *L'identité sociale (psycho-sociale) est en partie déterminée par la situation de communication : elle doit répondre à la question que se pose le sujet parlant lorsqu'il prend la parole : « je suis là pour quoi dire, en fonction du statut et du rôle qui m'est assigné par la situation ?* » (CHARAUDEAU, 2009 : 21)

Et là, le meilleur exemple, de notre corpus, sera les propos des présidents des confédérations suisse, ou juive, en s'adressant à leurs lectorats des membres de ces communautés et en signant leurs discours avec le titre du poste qu'ils occupaient.

« *L'identité discursive a la particularité d'être construite par le sujet parlant en répondant à la question : « je suis là pour comment parler ?* » (CHARAUDEAU, 2009 :21). Donc, le « comment » du discours joue un rôle primordial dans la construction de l'ethos et de l'identité

En fait, l'identité va de pair avec la prise de conscience de soi, et donc de la présentation de soi comme ethos ;

« (...) *l'identité est ce qui permet au sujet de prendre conscience de son existence qui se constitue à travers la prise de conscience de son corps (un être-là dans l'espace et le temps), de son savoir (ses connaissances sur le monde), de ses jugements (ses croyances), de ses actions (son pouvoir de faire). L'identité va donc de pair avec la prise de conscience de soi.* » (CHARAUDEAU, 2009 :15)

Cette question implique, en fait, des processus de va-et-vient à l'intérieur de la conscience du locuteur sur trois autres concepts incontournables : (*Je – Moi – Soi*).

B. (*Je – Moi – Soi*) :

En 1934, **G.H. MEAD** a distingué, dans son ouvrage « *Mind, Self and Society* », entre les trois termes « *the I, the Me and the Self* » (le Je, le Moi et le Soi) :

Le *Je* correspond à la conduite tout à fait spontanée et personnelle du locuteur. Cependant que le *Moi*, c'est la société présentée en chacun de nous et qui contrôle nos actions.

Enfin, vient le *Soi* pour répondre aux confrontations et aux interactions faites entre le *Je* et le *Moi*, afin que le locuteur puisse interagir au sein de la société.

Le sujet parlant, en éprouvant sa subjectivité dans son discours, exporte en fait, tout ce qu'il a vécu et examiné dans sa vie sociale et interactive ; « *La « subjectivité » (...) est la capacité du locuteur à se poser comme « sujet ». Elle se définit, non par le sentiment que chacun éprouve d'être lui-même (ce sentiment, dans la mesure où l'on peut en faire état, n'est qu'un reflet), mais comme l'unité psychique qui transcende la totalité des expériences vécues qu'elle assemble, et qui assure la permanence de la conscience. »* (BENVENISTE, 1966 :260)

Ainsi, nous considérons que ce que nous sommes en train de chercher dans notre corpus, sera le *Soi* communautaire. Le soi que les scripteurs, ressortissant de différentes communautés sociales et linguistiques éprouvent, et aspirent transférer à leurs lecteurs à travers leurs discours sur les pages de la presse francophone communautaire d'Égypte sera le but de notre étude.

« *La conscience de soi apparaît dans le dialogue entre le Je et le Moi. »* (MUCCHIELLI, 1999 : 65)

Et c'est là où réside la question de la construction de l'éthos qui représente une expression verbale de la conscience de moi du celui qui parle ; ce qui est le produit de ce qu'il est vraiment (le Je) et comment la société lui dicte à se comporter (le Moi) ;

« Il y a en effet confrontation de l'image de soi qu'entend construire celui qui prend la parole, et de celle que lui attribue son interlocuteur, qui peut à l'occasion rejeter ses prétentions identitaires. Car c'est dans l'interaction, où sont incessamment confrontées les images revendiquées et attribuées, que se construit l'identité de chacun. » (AMOSSY, 2016 :92)

Et cela veut dire, toujours selon AMOSSY, que la construction de l'éthos peut se confondre parfois avec la présence du locuteur dans le monde qui l'entoure et les mœurs sociales et communautaires. (AMOSSY, 2016 :87)

C. Je – nous :

En effet, la construction de l'éthos, soit individuel ou communautaire, se base sur des marques linguistiques que le locuteur intègre dans son discours ;

« Il s'agit des « subjectivèmes », ou substantifs, adjectifs, verbes, et adverbes qui portent la marque de la subjectivité du « je ». Ils peuvent être « affectifs » (exprimant une réaction émotionnelle), « évaluatifs» (reflétant une compétence culturelle) et axiologiques» (portant un jugement de valeur).» (AMOSSY, 2017 : 109)

Des exemples relevés de notre corpus, peuvent indiquer la différence entre un ethos individuel et un autre communautaire. D'une part, un ethos individuel, peut être relevé dans les extraits de *L'Égyptienne*, où le scripteur J.-M. cite les propos de Isabelle EBERHARDT ;

« Je crois en moi, parce que je sens au fond de mon cœur une puissance secrète, invisible et indéfinissable, (...). Je crois en moi parce qu'il n'est pas

dans la nature aucune beauté, aucune grandeur, aucune harmonie qui ne me cause un frison prophétique, (...) et j'y crois à cause de la pitié sans bornes que m'inspirent les hommes. » ⁽¹⁾

« (...) l'image de soi se dégage tout d'abord des traces de présence que le locuteur délibérément ou non, laisse dans son discours. C'est dans la matérialité du langage que s'établit l'articulation entre l'inscription de la subjectivité et la construction de l'ethos. En d'autres termes, des marques concrètes de subjectivité dessinent l'image de celui qui dit « je ». (AMOSSY, 2017 :107)

Parlons d'un ethos collectif ou communautaire, les *Cahiers Juifs*, une des revues qui représente la communauté juive dans notre corpus d'étude, en fait un exemple incontournable en publiant un « *Avant-Propos* » ⁽²⁾, où le scripteur a eu recours au déictique personnel (*nous*) pour souligner son appartenance à une communauté qui s'auto-adresse ;

- « *Nos Lecteurs (...)* »
- « *Nous avons longtemps médité le cahier que nous présentons aujourd'hui.* »
- « *Nous avons voulu tout d'abord introduire le lecteur dans cette ambiance (...)* »
- « *Nous voudrions seulement éveiller un intérêt durable pour cet homme (...)* »

Carrément, la communauté juive d'Égypte a su comment faire intégrer tous les lecteurs, les Juifs d'abord et ensuite tous ceux qui sont intéressés par leurs idées, en s'appuyant sur les sentiments d'identité collective et la connaissance du groupe communautaire ;

« *Pour les groupes, la prise de conscience d'éléments partagés au cours d'une histoire comme génère le sentiment d'identité. L'identité collective de groupes larges peut prendre naissance lorsque les membres du groupe prennent connaissance de leur histoire collective. La publication et la lecture des récits des événements passés communs déclenchent alors une série d'activités d'expression et de renforcement de l'identité (...)* En effet, l'identité sociale c'est la somme de toutes ces relations

d'inclusion ou d'exclusion par rapport à tous les groupes constitutifs d'une société (ou de la société si l'on prend comme groupe, à un instant donné, un très grand groupe comme une nation ou une civilisation). » (MUCCHIELLI, 1999 :70 & 89)

En fait, **KERBRAT-ORECCHIONI** elle aussi, nous a donné des exemples de quelques procédés linguistiques auxquels le locuteur aurait recours afin de marquer son existence à l'intérieur de son discours, et par conséquent, construire son ethos à travers son énonciation et enfin de s'introduire comme membre d'une communauté ;

« *La problématique de l'énonciation peut être ainsi définie : c'est la recherche des procédés linguistiques (shifters, modalisateurs, termes évaluatifs, etc.) par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui (problème de la « distance énonciative ») (KERBRAT-ORECCHIONI, 1980 :32)*

Une lettre de Dr. HAAB ⁽³⁾, président de la confédération suisse en Égypte peut donner un meilleur exemple de la présence du locuteur dans son discours ;

- « *Je considère comme un devoir d'adresser au nouveau « Bulletin Suisse », (...) mes vœux les plus chaleureux (...)* »
- « *Je remercie de tout cœur la colonie suisse d'Égypte de garder un tel attachement à la Suisse et d'avoir à maintes occasions, témoigné de son patriotisme par des sacrifices joyeux.* »

En fait, Cette lettre montre évidemment comment un ethos institutionnel préalable peut se montrer à travers le discours du locuteur ; « *Dr. HAAB, président de la confédération suisse* ».

Un autre exemple de l'ethos institutionnel préalable peut être relevé de *L'Égyptienne*, en présentant ainsi Hoda CHAARAOUI; « *Nous avons*

parcouru avec un réel plaisir ce volume orné du portrait de Mme Hoda Charaoui, l'honorable leader de la Renaissance Féminine Egyptienne. »⁽⁴⁾

D'ailleurs, cet ethos préalable et institutionnel peut se considérer comme une « *identité de façade* », laquelle (MUCCHIELLI, 1999 :91-92) définit comme étant une identité construite par un locuteur et exportée à autrui dans le but d'éviter, dès le départ de la parole, tout jugement négatif ou critiquant.

« (...) c'est d'abord une identité proposée et manipulée par un individu ou un groupe à l'intention d'autrui. Elle est destinée à se faire définir d'une certaine manière plus ou moins éloignée de l'identité réelle. Elle peut n'être qu'une partie de l'identité réelle. Elle est une identité sociale, c'est-à-dire destinée à des partenaires de la vie sociale. (...) la prise de l'identité de façade apparaît alors comme une réaction défensive d'évitement du risque d'évaluation négative. (...) »

(AMOSSY, 2017 :107) explique que c'est à travers ces « traces » linguistiques, que le locuteur arrive à imposer sa subjectivité dans son discours, et à construire une image de soi et un ethos propre à lui ; « (...) l'image de soi se dégage d'abord des traces de présence que le locuteur délibérément ou non, laisse dans son discours. C'est dans la matérialité du langage que s'établit l'articulation entre l'inscription de la subjectivité et la construction de l'éthos. En d'autres termes, des marques concrètes de subjectivité dessinent l'image de celui qui dit « je ».

Cette marque de subjectivité peut être observée dans l'article de J.R. FIECHTER, s'agissant d'une conférence donnée au Cercle Suisse d'Alexandrie et intitulée : « C.F. RAMUZ, sa vie, son œuvre », où l'auteur fait l'exposition du génie de Ramuz et son parcours littéraire brillant aux lecteurs ;

« (...) je réussissais à provoquer en vous le désir de connaître mieux un des plus grands écrivains de l'heure actuelle... »⁽⁵⁾

Parfois, cet ethos n'est pas un ethos individuel, mais aussi

collectif ou bien « communautaire » ; c'est le cas où le locuteur doit aux déictiques (je- nous), afin de créer un enjeu de va et vient entre lui-même et la communauté à laquelle il appartient ; « *Le locuteur qui prend la parole ou la plume entend souvent projeter une image qui n'est pas seulement la sienne, mais aussi celle du groupe auquel il appartient et au nom duquel il dit parler. Plutôt que de manier le « je », ou encore de se cacher dans un énoncé qui dissimule sa source, il emploie alors le « nous ».* (AMOSSY, 2017 :156)

Sur les pages de l'*Illustration juive*, Hans KOHN (1891-1971), philosophe, nationaliste et historien d'origine juive, a consacré toute une série d'articles sur le concept de « *l'idée juive* », où il employait les déictiques « nous, ici et maintenant », afin d'introduire et de s'introduire dans une communauté strictement close : la communauté juive francophone d'Égypte ;

« *La doctrine juive veut que nous commencions cette vie véritable ici et maintenant, que nous entreprenions déjà sa réalisation.* »⁽⁶⁾

En fait, le sentiment de la « communauté », et donc l'ethos collectif et communautaire chez les juifs d'Égypte, était toujours fort et fortement présenté au cœur de nos extraits de la presse francophone de la communauté juive d'Égypte. Une communauté qui est tant traité et représenté, de la part de ses membres, comme « un peuple » dit ; unit, saint et allié ;

- « ***Et aujourd'hui, l'Eternel t'a fait promettre d'être son peuple, et d'observer tous ses commandements, afin que tu sois un peuple saint devant l'Eternel, ton Dieu.*** »
- « ***L'Alliance a pour but la création d'une forme de communauté juive, qui ait pour loi la norme formulée dans les commandements de Dieu.*** »
- « ***Le peuple de l'Alliance doit réaliser l'enseignement de Dieu, et par là élever et sanctifier Dieu lui-même.*** »
- « ***Un lien invisible unit tous les membres, (...)*** »
- « ***La communauté se maintient par cette attitude mentale mieux que par la justice (...)*** »
- « ***Ainsi l'Alliance consiste en la responsabilité sociale et***

collective pour notre prochain et pour notre propre conduite vis-à-vis de lui. »

- *« Dieu élit Israël non pour qu'il soit plus heureux ou plus puissant que les autres, mais pour qu'il s'engage à vivre plus justement. »*
- *« C'est un peuple qui vit à part et n'est point compté parmi les peuples. »*
- *« Ce n'est point parce que vous êtes plus nombreux que les autres peuples que Dieu vous a élus, car vous êtes le plus petit d'entre les peuples. »*
- *« Puisqu'Israël était le peuple saint de l'Eternel (...) »*
- *« La sphère d'idées de l'Alliance a pour centre un peuple saint, un royaume de prêtres, une communauté juste et nouvelle. »⁽⁷⁾*

À vrai dire, l'emploi du locuteur des déictiques (je-nous et vous) transmet, aux interlocuteurs, le sentiment de l'appartenance de la part du locuteur envers la communauté signalée comme « nous = je +tu +ils » ;

« La relation du « je » au « nous » (...) marque la volonté du sujet parlant de se voir et de se demander en membre d'un groupe qui fonde son identité propre. (...) elle signifie aussi qu'il entend représenter tous ceux que recouvre le pronom « nous » (...) » (AMOSSY, 2017 :156)

La presse francophone juive d'Égypte s'avère être un bon exemple, dans *Les Cahiers juifs*, l'usage du pronom « nous » et ses variantes a été marqué ;

- *« Nous avons voulu tout d'abord introduire le lecteur dans cette ambiance où s'épanouit le génie du Ramban, dans ce monde judéo-arabe si pittoresque, si riche d'expériences de toutes sortes. »*
- *« Nous donnons pour la première fois en français des extraits de l'ouvrage de M. Jacob Guttman sur l'influence de Maïmonide dans les milieux chrétiens (...) »*
- *« (...) et fait ressortir ce qui l'attache à notre génération. »*
- *« Nous n'avons pas la prétention d'avoir fait l'œuvre définitive ou complète, conscients des lacunes inévitables.»*

- « *Nous avons tenu à joindre (...)* »
- « *Nous voudrions seulement éveiller un intérêt durable pour cet homme (...)* » ⁽⁸⁾

Cela nous mène à la notion du « locuteur collectif » désignée par (CHARAUDEAU & MAINGUENEAU, 2002 : 352) comme étant « *les individus sociaux généraux (...) ayant une œuvre commune à accomplir et notamment une œuvre discursive.* »

Également, on trouve l'application de cette notion sur le discours des locuteurs individuels considérés ou bien qui se considèrent comme porte-parole d'un tel groupe ou d'une telle communauté : « *Joseph Cattau Pacha, président de la Communauté Israélite du Caire.* » ⁽⁹⁾

Parfois l'usage de « nous » efface la présence de « je » en englobant un usage public du discours ; un discours lancé par un locuteur mais qui s'applique parfaitement à un usage plus vaste, dit, public. (AMOSSY, 2017 :157) ;

« *Nous sommes fiers que nos compatriotes de l'étranger spécialement ceux de l'Égypte, sachent faire honneur au nom de « Suisse » ; n'est-ce pas déjà une façon de servir noblement sa patrie !*»

De l'exemple qui précèdent, on peut constater ; toujours selon (AMOSSY, 2017 :159) que l'emploi du « nous » inclusif n'est qu'un « moi » étendu et amplifié, englobant moi et les autres, dans le but de fournir une image plus structurée du groupe.

D'ailleurs, l'expansion du *Je* au *Nous* implique la question de la responsabilité collective d'une communauté aspirée à devenir société ; « La responsabilité collective ne correspond pas à la culpabilité collective d'un groupe, mais à la façon dont un individu ou un groupe prennent en compte les problèmes d'une communauté qui aspire à « faire société ». (RABATEL et KOREN, 2008 :2).

« *Nous nous adressons aux Juifs de tous les Pays et de toutes les classes.* » ⁽¹⁰⁾

D. Je et tu :

Si la relation (je-nous) donne à l'interlocuteur une idée de la position que le locuteur possède vis-à-vis de sa communauté, la relation (je-tu) va au-delà de la communauté.

(BENVENISTE, 1966 :252) explique que le locuteur acquit son « moi » à travers la communication avec l'autrui ; « (...) « je » ne peut être identifié que par l'instance de discours qui le contient et par là seulement. Il ne vaut que dans l'instance où il est produit. Mais, parallèlement, c'est aussi en tant qu'instance de forme je qu'il doit être pris; la forme je n'a d'existence linguistique que dans l'acte de parole qui la profère.»

Cela peut se voir dans la presse francophone juive, encore une fois, puisque le scripteur a eu recours à mettre en relief son ethos communautaire en faisant le contraste aux autres peuples, aux autres religions, donc aux autres communautés ;

- « Dans leur prière quotidienne du matin, les Juifs rendent grâce à Dieu « de ne nous avoir point créés semblables aux autres peuples, de ne nous avoir point rendus pareils aux générations de la terre et de ne nous avoir point donné le même sort qu'à elles. »
- « La justice grecque par contre, ne vise pas l'absolu et l'Éternel, elle est plus relative, dépend beaucoup plus du lieu et du temps, et c'est pourquoi l' « État » et les « Lois » de Platon nous paraissent souvent étranges. »
- « L'État de Platon était une despotie où il n'y avait pas d'égalité, car il lui manquait une suprême mesure commune de toutes les choses. » ⁽¹¹⁾

Et comme, selon (MUCCHIELLI, 1999 : 57) ; « On ne peut pas ne pas situer l'autre par rapport à soi » ; Pierre PARAF, (1893 - 1989), écrivain et journaliste français d'origine juive, nous a aussi présenté un ethos communautaire face aux autres communautés dans

l'illustration juive, au sein de son article intitulé « Les Nouvelles orientales »⁽¹²⁾ ;

- « *La voix ne sort plus de rangs de la chrétienté ou de l'Islam, mais de leur mère commune. À ses filles elle offre le pardon et la paix.* »
- « *Nous savons tout ce que notre patrimoine artistique peut y gagner de richesse, tout ce que dans le pays voisin de notre mandat syrien, l'union de l'humanisme juif et de l'humanisme français de fruits féconds et savoureux.* »

Évidemment, « Être ce que n'est pas l'autre », est une façon de s'identifier, à travers le contraste identitaire ; « *Ce n'est qu'en percevant l'autre comme différent que peut naître la conscience identitaire. La perception de la différence de l'autre constitue d'abord la preuve de sa propre identité qui devient alors un « être ce que n'est pas l'autre ».* (CHARAUDEAU, 2009 :15)

De la même façon, dans la presse francophone suisse d'Égypte, l'ethos communautaire révélé à travers le contraste des communautés a été relevé dans les propos de **M. Fritz ALLEMANN**, publié dans le premier numéro du *Bulletin suisse d'Égypte* ;

« *Vous serez intéressé de savoir que notre feuille est donnée comme exemple aux autres colonies suisses qui étudient la création d'un semblable lien entre leurs membres.* »⁽¹³⁾

De là, vient l'idée du principe de l'altérité, selon lequel le locuteur pense consciemment ou inconsciemment « qu'il y a l'autre et il y a moi, et c'est de l'autre que je tiens le moi » ; et c'est à ce moment-là qu'il commence à se construire une idée de soi et de l'adresser en ethos devant son interlocuteur ;

« (...) d'après ce principe (l'altérité), chacun des partenaires de l'échange est engagé dans un processus réciproque (mais non symétrique) de reconnaissance de l'autre et de différenciation vis-à-vis de cet autre, chacun se légitimant et légitimant l'autre à travers une sorte de « regard évaluateur » qui permet de dire que l'identité se construit à travers une croisée des regards : « il y a l'autre et il y a moi, et c'est de l'autre que je tiens le moi ».

(CHARAUDEAU, 2009 :15)

En effet, ce contraste identitaire a été bien expliqué selon (BENVENISTE, 1966 :260) lorsqu' il insiste sur le fait qu'on n'arrive pas à se comprendre ou à se concevoir sans se mettre en contraste avec l'identité d'autrui ;

« La conscience de soi n'est possible que si elle s'éprouve par contraste ».

(AMOSSY, 2017 :46) de sa part, insiste sur les procédés de Benveniste en expliquant que la construction identitaire se base essentiellement sur le processus de contraste et d'opposition entre le moi et l'autrui.

Ajoutant que cette idée est aussi applicable au niveau communautaire, c'est-à-dire que la schématisation de l'identité d'autres communautés contribue, d'une façon ou d'une autre, à construire l'image identitaire de la communauté à laquelle on croit appartenir ;

« Il faut noter que la schématisation et la catégorisation de l'autre (...) sont indissociables de la construction identitaire du sujet, qui passe elle aussi par un processus de stéréotypage. Un groupe social se fait nécessairement une certaine idée de lui-même, qu'il construit en la contrastant avec celle qu'il possède des autres groupes. »

De tous ce qui précède, on peut constater qu'afin de comprendre le processus de la construction d'un ethos, il faut bien observer et examiner quatre points majeurs :

- La conceptualisation de l'ethos et l'identité comme termes inséparables.

- La distinction entre le *Je*, le *Moi* et le *Soi*.
- L 'expansion du *Je* au *Nous*
- Le rapport *Je – Tu*.

BIBLIOGRAPHIE :

- AMOSSY Ruth, (2016), *L'argumentation dans le discours*, Armin Colin, Paris, France.
- AMOSSY Ruth, (2017), *La présentation de soi, ethos et identité verbale*, coll. L'interrogation philosophique, PUF, 3ème tirage.
- BENVENISTE Émile, (1966), *Problèmes de linguistique générale*, tome 1, éditions Gallimard. Paris.
- CHARAUDEAU Patrick, (2009) « Identité sociale et identité discursive. Un jeu de miroir fondateur de l'activité langagière » dans : CHARAUDEAU P. (dir), *Identités sociales et discursives du sujet parlant*, L'Harmattan, Paris.
- CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENAU Dominique (éd), (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, le Seuil, Paris.
- DURKHEIM Émile, (1893), *De la division du travail social*, Paris, Les Presses universitaires de France. (Edition électronique réalisée à partir du livre d'Émile Durkheim (1893), *De la division du travail social*. Paris : Les Presses universitaires de France, 1967, huitième édition, 416 pp. Collection : Bibliothèque de philosophie contemporaine
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, (1980), *L'énonciation de la subjectivité dans le discours*, Colin, Paris.
- MEAD Gorge Herbert (1934), *Mind, self, and society*, éd. Charles W. Morris, The University of Chicago Press, Chicago and London.
- MUCCHIELLI Alex, (1999), *L'identité, que sais-je?*, PUF, 4^e édition, Paris.
- RABATEL Alain et KOREN Roselyne (2008), « La responsabilité collective dans la presse », *Questions de communication*, 13.

Relevés du corpus :

1. J. M., « Isabelle Eberhardt », dans : *L'Égyptienne*, no 9, Octobre 1925.
2. « Avant-propos », dans : *Les Cahiers Juifs*, no 16-17, Octobre 1935.
3. Dr. HAAB, « Lettre – Message », dans : *Bulletin Suisse d'Égypte*, le 9 avril 1929.
4. F.W., « La Femme et L'opinion des Philosophes », dans : *L'Égyptienne*, no 8, septembre 1925.
J.R. FIECHTER, C.F. RAMUZ, sa vie, son œuvre, dans : *Bulletin Suisse d'Égypte*, no 1, 1^{er} mai 1929.
5. Hans KOHN, « L'idée juive- la doctrine », dans : *Illustration juive*, n.12, juin 1931.
6. Ibid.
7. « Avant-propos », dans : *Les Cahiers Juifs*, no 16-17, Octobre 1935.
8. La rédaction, « Appel – la communauté juive du Caire sous Joseph Cattai Pacha, président de la communauté Israélite du Caire » dans : *Cahiers Juifs*, no 16-17, octobre 1935.
9. Ibid.
10. Hans KOHN, « L'idée juive- la doctrine », dans : *Illustration juive*, no 12, juin 1931.
11. Pierre PARAF, « Les nouvelles orientales », dans :
Illustration juive, n.6, juin 1930.
12. F., « A nos lecteurs », dans : *Bulletin suisse d'Égypte*, no 1, 1^{er} mai 1929.